



A.L.S.H – 2019-2020
Mazet Enfants
Mairie de Saint Mathieu de Trévières

Projet Pédagogique "Mazet Enfants "

1. Descriptif de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le Mazet Enfants est le nom du centre de loisirs péri et extra-scolaire 6-11 ans.
Il s'agit d'un Accueil de mineurs sans hébergement municipal et laïque situé sur la commune de St Mathieu de Trévières dans l'Hérault.

Adresse :

Mazet Enfants
Camp del Cérié
34270 SAINT MATHIEU DE TREVIERS
Tel : 04 67 92 13 64

Il se situe dans un village de 4767 habitants au 1^{er} janvier 2015.
C'est une structure fixe qui accueille régulièrement des enfants toute l'année.

La structure peut accueillir 48 enfants âgés de 6 à 11 ans.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionne selon le principe d'un accueil ouvert le mercredi et pendant les petites et grandes vacances.

Les ALSH sont fermés les 3 premières semaines d'août et une semaine pendant les vacances de Noël. Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu au cours de l'année.

2. Rappel du projet éducatif de l'organisateur

Le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du P.E.L. de Saint Mathieu de Trévières.

Les actions du P.E.L. sont développées autour de quatre grands axes éducatifs principaux :

1- Accessibilité de l'offre et démocratisation:

- Accroître l'égalité des chances en développant l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives pour le plus grand nombre d'enfants et d'adolescents.
- Garantir la mixité filles/garçons
- Permettre l'accueil et l'intégration de jeunes en situation de handicap (protocole d'accueil personnalisé).
- Réussite scolaire: proposer un accompagnement à la scolarité pour tous dans un cadre autre que le collège, au Mazet Ados.

2- Citoyenneté et cohésion sociale:

- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et la responsabilisation des jeunes.
- * Soutenir l'implication des parents dans le parcours éducatif de l'enfant et du jeune.
* Encourager l'implication des structures associatives locales.
- Favoriser les liens intergénérationnels.

3-Epanouissement et ouverture sur l'extérieur:

- Favoriser la diversité des modes d'apprentissage et permettre l'élargissement de l'horizon culturel, artistique, sportif et éducatif.
- Diversifier les expériences de solidarité, de coopération... Encourager la découverte et l'ouverture sur le monde.
- Permettre le développement de la personnalité, des talents.

4- Santé et Pôle information:

- Promouvoir la santé primaire et la prévention des conduites à risques (sécurité routière, conduites addictives, etc...)
- Être un relais d'information, notamment sur les dispositifs concernant la Jeunesse.

Le projet passerelle :

L'objectif est de favoriser les échanges entre les deux Mazet (enfants et adolescents), de permettre une transition du Mazet enfants pour les 9-10 ans et de leur faire découvrir les activités du Mazet Ados.

Afin de garantir la réussite de ces actions, un service municipal à guichet unique a été mis en place pour permettre aux parents de procéder aux inscriptions.

De plus une équipe d'agents municipaux est en place pour satisfaire aux besoins et appliquer la politique éducative de la commune:

- Un Responsable de Pôle, coordinateur enfance jeunesse, en charge d'accompagner les responsables des ALSH dans leurs démarches administratives et de montage de projets.
- Un directeur ETAPS est chargé de la programmation des activités, d'encadrer les activités,
- Une animatrice ou un animateur et adjointe pédagogique, chargé d'encadrer les activités et de seconder le directeur dans les tâches pédagogiques : Diplômée BAFA et/ou BAFD
- Deux secrétaires s'occupent des réservations et des inscriptions des enfants dans la structure.

3. Les intentions éducatives de l'équipe

L'équipe souhaite répondre à différents objectifs opérationnel en matière **d'autonomisation, de responsabilisation et de socialisation.**

Autonomisation : Eveiller la curiosité, développer l'esprit critique, développer l'imaginaire, privilégier l'esprit d'initiative, favoriser la créativité, favoriser l'ouverture de l'esprit, favoriser les passerelles avec le Mazet Ados

Responsabilisation : Développer la maîtrise de ses potentialités physiologiques et physiques, encourager le fair-play, veiller à la maîtrise de soi physique et verbale.

Socialisation : développer l'esprit de tolérance, privilégier le plaisir, encourager l'altruisme.

4. Les activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque jeunes nous proposons des activités dans différents domaines :

- les jeux sous différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, grands jeux...)
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques...
- les activités de découverte (sorties, visites, cinéma, théâtre, ...)
- les activités physiques et sportives
- la lecture, le conte, l'imagination
- les activités gastronomiques

Ces activités seront envisagées de différentes façons :

Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec, faire jouer.

En d'autres termes, certaines seront mises en place, en fonction du contexte, lors des temps libres, d'autres seront organisées et laissées au libre choix des enfants.

Une réunion, le matin, sera mise en place afin de présenter la journée et de faire les groupes homogènes ou mixtes en fonction des activités.

Ces activités permettront d'offrir aux enfants des ateliers éducatifs diversifiés, répondant à leurs besoins et favorisant l'expression de chacun.

Un camp sera mis en place pendant les vacances d'été. Il permettra de proposer un espace de vie différent où chacun pourra évoluer dans la vie en collectivité avec l'accompagnement d'adultes responsables et garants du bon fonctionnement du camp. Ils découvriront ainsi des activités nouvelles, un autre patrimoine et un autre environnement.

5. La vie quotidienne

L'organisation d'une journée est un ensemble de repères qui structurent et rythment la vie du centre. Ce rythme de vie peut changer selon les activités de la journée ou les projets en cours mais il reste relativement le même afin de respecter un certain rythme de vie.

<u>MATIN</u>	
7h30 9h30	Accueil parents / enfants
9h30	Activités de loisirs et présentation du programme aux enfants
11h30	Temps d'activité autonome -
12h	Repas
<u>APRES-MIDI</u>	
13h30 jusqu'à 18h30	Accueil parents / enfants le matin / Activités de loisirs / Temps d'activités autonome, temps calme, goûter / Accueil parents / enfants le soir

Les aménagements

Intérieur

Des coins seront installés en intérieur : coin bibliothèque, ludothèque, jeux,...multimédia, cuisine

Réfléchir à l'espace, c'est prendre en compte cet élément comme déterminant dans le développement de l'individu pour :

- Se sentir bien
- Avoir des repères et évoluer dans un espace sécurisé et adapté

Extérieur

Les équipements communaux de proximité : le Galion gymnase, la médiathèque, cour de l'école, cour du Mazet Enfants avec un synthétique et un city stade.

Les Temps d'activités autonomes

Un espace multimédia et un écran TV sont disponibles, des livres et du matériel est mis à disposition des enfants.

Des temps d'activités moins structurés permettent aux enfants de se retrouver sans distinction de tranches d'âges. Des temps d'activités spontanées libres et autonomes sont favorisés et constituent un moment privilégié pour développer des relations entre les enfants.

Le rôle de l'animateur sera donc d'être présent auprès des enfants, de les guider. Il sera primordial en fin d'activité de faire participer les enfants au rangement.

La santé et les soins

Des fiches sanitaires sont fournies par les parents afin de vérifier les problèmes éventuels.

Les enfants bénéficiant d'un PAI bénéficieront d'une attention particulière.

7. L'équipe d'adultes

Composition de l'équipe :

Responsable du pôle Culture / Jeunesse :

- Assure la gestion du Pôle, contrôle les programmations et les budgets.
- Travaille en partenariat avec le directeur, les animateurs et l'élue Déléguée à la jeunesse et assure une cohérence pédagogique globale.

Un directeur

Il a pour fonction : L'animation de l'équipe, la gestion matérielle et administrative, les relations avec les différents partenaires, la formation et le suivi des stagiaires. Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants. Il est garant de la mise en place du projet pédagogique et rend compte de son travail à sa hiérarchie / responsable du pôle jeunesse culture, DGS, élue à la jeunesse.

Une animatrice ou un animateur BAFA / BAFD

Un secrétaire: Assure les inscriptions des enfants, tiennent à jour les dossiers de chaque enfant et les fiches sanitaires de liaison.

Des stagiaires BAFA ou des agents de la collectivité (ATSEM) pourront venir en cas de besoin renforcer l'équipe et animer des activités.

Organisation du travail de l'équipe

L'équipe se réunit par session afin de préparer la programmation des activités des vacances scolaires et des mercredis. L'équipe dispose d'un quota d'heures pour mettre en place une programmation cohérente et intéressante d'activités variées.

La responsable de service, le directeur et les animatrices y participent.

Cela permet de préparer les activités et d'échanger sur les besoins de l'enfant.

L'équipe dispose de documentations écrites (fichiers d'activités, tracts, ...), d'internet, afin d'avoir une palette d'activités plus importantes et donc plus intéressantes.

Des échanges lors des temps de repas, temps calmes ou temps autonomes avec les enfants permettent aussi aux animateurs d'avoir des informations sur les activités effectuées.

Ainsi, un premier bilan de la journée est effectué, avec une analyse des difficultés éventuelles et la recherche de solutions.

Cela permet aussi de préparer la journée du lendemain et aussi d'avoir des échanges dans l'équipe.

Les stagiaires BAFA sont évalués par le directeur en fin de stage.

Ils sont accompagnés tout au long de leur stage afin de répondre au mieux à leur sollicitation et d'apporter des connaissances, des savoirs, des compétences sur le métier qui leurs seront utiles.

Une réunion aura lieu la semaine suivant les vacances afin d'établir un bilan de ce qui s'est passé (positifs, négatifs, problèmes, éléments à modifier...

8. Les règlements

Un règlement intérieur a été mis en place. Il doit être connu des animateurs, des parents et des jeunes.

Des règles de vie ont été décidées d'un commun accord entre les animateurs et les enfants. Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs sur leurs droits et leurs devoirs. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Ces règles ne sont pas immuables, et peuvent évoluer.

Les négociables et non négociables sont discutés en équipe et avec les enfants. Le projet étant centré sur l'enfant, notre désir est de lui donner les moyens de mesurer l'impact d'une action, de l'évaluer. De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant au centre à réfléchir sur ces règles de vie, de les lister.

9. Relations internes et externes

Associer les parents, renforcer le lien avec les familles.

La coéducation

Nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active et en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant.

Nous rencontrons les parents au moment de l'accueil (matin et soir) pour leur présenter les activités de la journée. Il sera nécessaire aussi ensuite de leur donner le projet pédagogique et le règlement intérieur pour être vraiment acteur de l'éducation de leur enfant.

Nous développerons aussi des rencontres régulières avec les familles : réunions d'information, organisation de moments festifs, invitations à participer à des activités.

Les animateurs

Des discussions informelles tout au long de la journée permettent de se tenir informés de ce qui se passe dans le centre : les soucis, les problèmes, les activités.

Des réunions avant et après les vacances permettent de corriger les erreurs et d'optimiser toutes les activités et la vie du centre.

Ces discussions permettent de réguler au mieux la journée et les semaines de vacances.

10. L'évaluation du projet

D'une manière générale, la démarche d'évaluation consiste à mesurer et analyser les effets des différentes actions mises en place et leurs cohérences avec les intentions pédagogiques. C'est un outil de contrôle qui permet de savoir si l'on a répondu à nos objectifs:

L'évaluation permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées et les facteurs de réussite du centre. L'évaluation vise à apprécier :

- la pertinence de l'action, les objectifs sont-ils adaptés au public, au contexte ?
- l'efficacité de l'action, les objectifs sont-ils atteints, quelles sont les difficultés rencontrées, les solutions choisies sont-elles adéquates ?
- l'utilité, l'action a-t-elle un impact sur le comportement individuel et social du public ? L'objectif visé se justifiait-il au regard des besoins repérés chez les enfants de la structure ?
- la cohérence de l'objectif entre les intentions éducatives du projet pédagogique et la réalité de terrain

L'évaluation va permettre :

- de mesurer l'écart entre le résultat obtenu sur le terrain et le résultat attendu au moment de l'élaboration du projet.
- D'apprécier l'adéquation d'un objectif avec les contraintes, compétences, qualités, capacités...
- De revoir et corriger quantitativement et qualitativement ces objectifs
- De définir d'autres objectifs

L'évaluation gagnera à être séquentielle, c'est à dire jalonnée d'étapes, échelonnée dans le temps, il faut évaluer régulièrement :

Bilan quotidien

Chaque fin de journée (ou à des moments dans la journée), un petit bilan s'effectuera lors de discussions informelles entre les animateurs et permettront d'évaluer la journée passée. Ces bilans permettront de mieux aborder les journées futures.

L'évaluation des animateurs

Un entretien en fin de séjour sera mené par les membres de la direction afin d'élaborer une évaluation personnelle. L'accent sera mis sur l'auto évaluation. Nous apporterons des conseils et des remarques pour que l'animateur puisse continuer à améliorer ses actions et sa réflexion quant à l'encadrement en centre de vacances. Une grille d'évaluation est en cours d'élaboration, il sera important de partager les critères d'évaluation.

L'évaluation des stagiaires

Le directeur utilisera un entretien intermédiaire si nécessaire et en fin séjour afin de conseiller et d'accompagner au mieux le stagiaire dans sa formation. Elle sera attentive à l'accompagnement constant des stagiaires dans tous les moments du séjour, en lui fournissant des outils permettant de mieux appréhender les difficultés auxquelles il sera confronté. L'objectif est que le stagiaire soit satisfait de son séjour, qu'il ait envie de continuer à pratiquer l'animation.

D'autre part il est nécessaire qu'il ait entamé une réflexion visant à préciser le rôle et la fonction d'un animateur afin qu'il sorte grandit de cette expérience. L'évaluation portera entre autre sur les capacités de travail en équipe et les prises d'initiatives.

Une appréciation sera portée sur ce stage pratique et inscrite sur le livret de formation.

L'action globale

Un compte rendu écrit sera remis au Pôle Culture / Jeunesse. Il permettra d'évaluer les actions, la fréquentation, de notifier les problèmes afin d'optimiser les prochains projets.

Ce bilan sera effectué lors d'une réunion de toute l'équipe, prenant en compte les différentes actions, les loisirs, les qualités d'accueils, les relations interpersonnelles, la vie collective et quotidienne.

On pourra aussi noter le nombre d'enfants inscrits, l'évolution dans la fréquentation par rapport aux années précédentes et en tirer les conclusions nécessaires pour améliorer le fonctionnement du centre.